

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 40 (1904)

Heft: 45

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

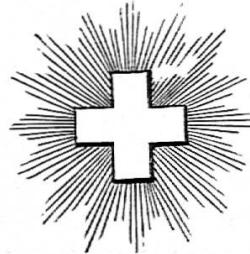
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XL^{me} ANNÉE

N^o 45.



LAUSANNE

5 novembre 1904.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Livres à lire et à relire. — Revue des journaux. — Chronique scolaire : Congrès du dessin, Fondation Berset-Müller, Jura bernois, Vaud, Tessin, Neuchâtel. — Revue de la Suisse allemande. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : La proposition dans la théorie de l'analyse. — Géographie : Le canton de Zoug. — Composition. — Dessin : Feuille de vigne vierge.*

LIVRES A LIRE ET A RELIRE

CHARLES WAGNER.	La vie simple. — Jeunesse. — Vaillance. L'ami. — Sois un homme.
BLACKIE.	L'éducation de soi-même.
LÉON BOURGEOIS.	Solidarité.
JULES PAYOT.	Aux instituteurs et aux institutrices. Avant d'entrer dans la carrière. — L'éducation de la volonté.
CAMILLE LEMONNIER.	Comme va le ruisseau.
E. DE AMICIS.	Du cœur !

TROIS EXTRAITS TIRÉS DE « L'AMI »¹

I. ASSIEDS-TOI DANS LE SILENCE

L'avenir est loin, la marche en avant pénible, la tâche immense, et nos moyens misérables. Il y a des heures où la lassitude nous gagne.

L'AMI. — En ces heures, arrête-toi pour reprendre des forces. Ne t'obstine pas, même au labeur sacré. Tu fournirais un travail médiocre dont la fragilité nuirait à la cause de ton courage. Pense au réconfort. Fais une halte.

Constituons une solitude aimée où notre idéal soit compris, afin de nous y consoler des rudes contacts, des mépris et des anathèmes. Reprenons barre au foyer qui réchauffe notre âme. Et posons-la au rayon bienfaisant, à la rosée rafraîchissante. Quittons la

¹ *L'Ami, Dialogues intérieurs*, par Charles Wagner. Librairie Fischbacher. Paris, 1903.

foule dévorante, afin de refaire des provisions ; laissons là les contradicteurs, pour la retraite accueillante et l'accord.

II. AU DÉSERT

L'AMI. — N'aspire pas à fuir le monde ; le salut n'est pas dans la fuite. Il est dans la lutte, ardente et magnanime, dans le don de soi ; la diffusion du levain à travers la pâte. Mais que peut l'arc affaibli par une tension trop longue ? Que devient le levain, si la puissance de fermentation est perdue faute de soin ?

Les trois quarts du travail sont du travail intérieur. S'affermir soi-même dans son idéal, augmenter sa foi, voilà l'essentiel, la condition de toute action vraie. Tout pionnier doit connaître le désert. Il est bon qu'il en sorte ; mais qu'il y retourne souvent pour s'inspirer, réparer ses armes, écouter la voix du silence et laisser les flots soulevés et troublés par la lutte se filtrer à travers les gisements profonds du monde intérieur.

III. AIME TES AMIS

L'AMI. — Aime tes amis, et ne t'en prive pas. Dis-le leur, et répète-le souvent. Prouve-le leur et réitère la preuve. Mets ton cœur au large en les aimant royalement. Fais-leur fête, rends-les heureux ; mets du soleil sur leur chemin ; que ta maison leur sourie ! Toute heure passée près d'eux est une heure de grâce. Les occasions qu'on regrette le plus sont celles d'aimer qu'on a perdues.

REVUE DES JOURNAUX

De M^{me} Jean Bernard, dans la *Tribune de Lausanne : Baïonnettes et maîtres d'école* :

Une nouvelle souscription vient d'être ouverte à Saint-Pétersbourg, sur l'initiative d'un grand quotidien, et elle obtient, paraît-il, un succès colossal.

On se presse dans les bureaux chargés de recueillir les offrandes volontaires, et ce ne sont pas seulement les riches classes de la société qui apportent leur obole. Le peuple se remue lui aussi, le moujick, en piteuse souquenille, se présente et offre timidement ses sept kopeks, trois sous de notre monnaie. Les pauvres femmes en longue tunique, coiffée du mouchoir rouge, coudoient les grandes dames en vêtue de satin qui jettent devant les employés chargés de recevoir les dons, bagues, colliers, pendants d'oreilles, bracelets... perles rares...

Et tous ces superflus : pierres de valeur, joyaux de prix, voisinent avec la monnaie de cuivre, rude dime que la misère n'a pas craint de s'imposer.

En voyant ces théories de charitables, qu'un même sentiment unit, qui vibrent d'un même émoi, on se demande à quelle nouvelle œuvre bienfaisante cet or est destiné. Est-ce aux soldats qui s'en vont combattre avec la fougue des désespérés, après avoir entendu, avant la bataille, le pope réciter sur un cercueil vide les prières des morts pour ceux qui demeureront sur la terre rougie de sang, fauchés par les obus et par tous ces engins de carnage que les hommes inventent pour se détruire les uns les autres ; est-ce à ces braves qu'ira l'offrande du peuple russe ?

Cette souscription n'est-elle pas plutôt destinée aux blessés, lamentables épaves de la tuerie, qui agonisent dans les campements ambulanciers ? N'est-ce point pour organiser quelque nouvel hôpital de campagne que de vaillantes Russes emmèneront sur le théâtre de la guerre ?

Non ?

Cette fois, on ne songe ni aux héros qui se font tuer pour le pays, ni aux mutilés qui souffrent dans les affres de la mort, on pense plus haut, on voit plus loin.

C'est l'avenir qui préoccupe ces masses forcées soudain à réfléchir par la dure leçon que leur donne cette série de défaites pour cette inutile hécatombe de régiments sacrifiés sans profit de victoire. Après s'être étonné des succès de l'armée japonaise, de ces petits hommes jaunes que les colosses russes croyaient briser comme des fétus, on a cherché ce qui donnait une telle force à ce peuple nippon qui, depuis tant de semaines, tient en échec les bataillons russes, et coule les cuirassés comme des coques de noix.

Et on a dû reconnaître que la supériorité intellectuelle des soldats japonais entraînait pour une grosse part dans la défaite des Russes. Les soldats de Nicolas II sont braves, certes, et ils marchent à la mort la chanson aux lèvres, sans qu'une inquiétude ternisse leurs prunelles pâles.

Mais toute cette vaillance et, disons-le, tout ce fanatisme de pauvres êtres qui ne savent que donner leur sang ne peut lutter comme les Japonais qui non seulement se battent eux aussi comme des lions, mais se battent avec intelligence.

Tous les soldats de l'armée du Mikado savent lire, et tous possèdent des cartes géographiques du pays, cartes dont ils savent se servir. Les ordres donnés par les officiers sont compris ; et, du plus haut gradé au plus petit troupeau, on se trouve en présence d'une masse pensante dont tous les efforts sont combinés et dirigés avec méthode.

Le gros de l'armée russe, au contraire, est composé d'un troupeau passif, qui marche parce qu'il doit marcher et qui se fait tuer sans révolte, soumis à toutes les disciplines. Mais ces pauvres esprits, que des siècles d'esclavage ont terrorisés et qui sont demeurés incultes, n'ont pu lutter contre les soldats japonais d'éducation si moderne. Les défaites des Russes sont en somme la victoire de l'éducation populaire sur l'ignorance, et on l'a si bien compris en Russie que la souscription qui obtient en ce moment tant de succès est destinée à créer des écoles primaires.

Il y a une vingtaine d'années, lorsque les filles de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie de Pétersbourg, de Moscou et d'Odessa, voulaient tenter un effort, quittant leur tranquille demeure, pour aller ouvrir des écoles dans les villages de l'intérieur, où elles apportaient des alphabets aux moujicks, on se moqua de cette noble croisade et on traita de folles celles qui l'entreprenaient.

Hélas ! les événements d'aujourd'hui prouvent que ces pionnières étaient les vraies voyantes et les vraies patriotes ; les baïonnettes toutes seules ne suffisent pas pour faire la force d'une nation, il faut aussi les maîtres d'école.

De la *Gazette de Lausanne*, sur les instituteurs et l'armée, à propos de la réorganisation militaire :

L'instituteur est dans son droit quand il demande à n'être pas traité en citoyen d'une catégorie inférieure. Si on veut qu'il soit un bon soldat et qu'il prépare ses élèves à le devenir, il faut lui fournir la faculté d'avancer en grade comme ses camarades de rang et de ne pas le frapper d'une incapacité légale.

Quant au remplacement, il doit incomber à l'Etat qui l'appelle au service. Le code des obligations dit que celui qui a loué ses services à long terme ne doit pas être privé de sa rémunération quand il est empêché momentanément, par le service militaire, de remplir ses fonctions. C'est une règle de droit qui s'applique à tout le monde et dont ceux qui servent l'Etat doivent bénéficier au même titre que ceux qui servent des particuliers.

Mais où trouver des remplaçants et qui les payera ?

Quand les cantons seraient obligés de maintenir, à côté de leur personnel

enseignant ordinaire, un certain nombre d'instituteurs supplémentaires, destinés spécialement au service des remplacements, l'école ne pourrait qu'y gagner. Actuellement, ce service est défectueux, faute d'un personnel capable. Et, même abstraction faite du service militaire, les cas où une école doit être fermée parce que le régent est empêché sont divers et nombreux. Un personnel supplémentaire permanent serait donc d'un emploi fréquent.

Vers l'Union. — L'*Union* appelle l'union des trois ordres de l'Université. M. Delvaille, du *Journal des Débats*, constate que la question fait quelques progrès.

Oui, il commence à se faire de l'union entre les habitants de cette même maison qui se nomme l'Université ; ce ne sont plus des locataires qui se font les mille taquineries habituelles entre gens ne voulant que se supporter ; ce ne sont plus des locataires qui s'ignorent, comme ceux qui habitent la vaste maison parisienne et ne se saluent même pas dans l'escalier. Non, entre universitaires, nous nous connaissons, nous voisinons, nous avons plus que de la sympathie les uns pour les autres.

La Société Condorcet va hâter l'union.

Le Comité a manifesté l'intention de ne plus s'enfermer exclusivement dans l'étude des questions d'enseignement secondaire, mais de traiter des questions d'enseignement en général. Ainsi, sous les auspices du grand initiateur de la Révolution, la Société Condorcet groupera tous les hommes s'intéressant à l'éducation nationale. Et je suis certain que les membres de l'enseignement primaire viendront nombreux apporter leur précieux concours à leurs collègues des lycées.

La fabrication du papier. — Quelques chiffres donnés par la *Revue scientifique*, sur la fabrication du papier :

On compte actuellement 3986 fabriques de papier qui donnent une production annuelle de 1450 millions de kilogs ; sur ce chiffre, l'imprimerie absorbe 725 millions de kilogs de papier de journal. La consommation annuelle du papier a augmenté depuis dix ans de 110 millions de kilogs. La consommation annuelle par habitant est de 6,5 kg. en Angleterre, de 5,7 kg. en Amérique, de 4,4 kg. en Allemagne, de 4,2 kg. en France, d'environ 2 kilos en Autriche et en Italie, de 0,85 kg. en Espagne.

Où prendre tout ce papier ? Les fabricants s'inquiètent. Papiers de chiffons et papiers de bois se font de plus en plus rares. Heureusement que l'Amérique veille !

La solution des problèmes. — La *Revue pédagogique*, avec M. Tannery, s'occupe des problèmes à l'école et de ce qu'on doit demander aux enfants, en fait de raisonnements.

Pour ma part, dit-il, je me contenterais fort bien d'un raisonnement très court, qui prouve suffisamment au maître que l'élève a compris les définitions, la signification des règles, et qu'il les applique à propos.

M. Tannery prend cet exemple :

Un pré rectangulaire de 160 mètres de long sur 45 mètres de large a produit 240 kg. de foin par are. On demande quelle est la valeur de la récolte de ce pré, sachant que le foin vaut 7 fr. 50 le quintal ?

Surface du pré : $160 \text{ m.} \times 45 = 7200 \text{ mq. ou } 72 \text{ ares.}$

La production en foin est de $240 \text{ kg.} \times 72 = 17\,280 \text{ kg. ou } 172,8 \text{ quintaux.}$

La valeur de la récolte est de $7 \text{ fr. } 50 \times 172,8 = 1296 \text{ francs.}$

L'auteur se trouve satisfait de cette solution.

Elle est parfaitement intelligible pour le maître qui doit la contrôler, les calculs sont indiqués dans l'ordre où ils doivent être effectués, et il n'y a pas de bavardage inutile.

Du Volume : *Panique dans une école* :

Nous lisons, dans les journaux, le récit suivant :

Un grave accident s'est produit à l'école communale des filles de X.

Vers dix heures du matin, une jeune fillette âgée de sept ans était, dans la 8^e classe, assise près du poêle.

Tout à coup ses vêtements s'enflammèrent. Sa maîtresse se porta immédiatement à son secours, et, dans son empressement à éteindre le feu, se brûla elle-même aux mains et au visage.

Les autres élèves, épouvantées, poussèrent des cris d'appel et se précipitèrent vers la porte et vers l'escalier de sortie. Les élèves des autres classes, prises à leur tour de panique, voulurent se sauver. Il en résulta une telle poussée que plusieurs fillettes furent piétinées et blessées.

Aux cris poussés, les gendarmes, qui habitent en face, accoururent et apportèrent un utile concours aux maîtresses pour faire sortir leurs élèves.

Un instant après, la malheureuse enfant brûlée était transportée à l'hôpital où elle mourut des graves blessures qu'elle portait sur différentes parties du corps, notamment sur la poitrine, à l'abdomen, aux mains et à la figure.

Une autre enfant, âgée de six ans et demi, sérieusement blessée au cours de la panique, dut, elle aussi, être transportée à l'hôpital. On espère la sauver.

Une trentaine d'autres enfants ont été plus ou moins contusionnées.

Notons d'abord le dévouement au-dessus de tout éloge de l'institutrice, M^{me} Pradillon, qui va tout de suite au devoir, quelque danger qu'il présente, et qui reçoit des brûlures cruelles. Cet hommage rendu, on ne peut qu'être désolé du manque de sang-froid de toutes ces gamines qui, sans qu'il y ait danger pour elles, s'affolent de classe en classe, se ruent à la sortie et piétinent une enfant comme fait un public sans raison à la sortie d'un théâtre enflammé.

Les journaux sont remplis d'exemples de fillettes, de femmes qui incendent leurs cheveux ou leurs vêtements et qui se brûlent horriblement.

Dans ces circonstances, tout le monde perd la tête, et bien des femmes et des fillettes sont mortes qu'on aurait pu sauver.

D'abord, dans toute école, à côté du poêle, il faudrait toujours un arrosoir d'eau tout prêt. De plus, il faudrait quelques alertes : on avertirait le lundi matin qu'il y aura une alerte imprévue un jour de la semaine et on désignerait d'avance l'élève sujet de l'expérience et les quatre ou cinq élèves chargés, à l'exclusion des autres (afin d'éviter le désordre), de venir en aide. Ce serait une *leçon de choses* excellente.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Congrès du dessin. — A la clôture du congrès international de l'enseignement du dessin, tenu à Berne du 2 au 6 août dernier, le congrès décida la création d'une fédération internationale qui aura pour but de poursuivre, avec le concours des pouvoirs publics, des associations professionnelles et des congressistes eux-mêmes, la réalisation des vœux émis par les congrès de Paris en 1900

et de Berne en 1904, et par les congrès ultérieurs, de concentrer tous les documents et renseignements relatifs à l'enseignement du dessin et à l'enseignement professionnel, de les mettre à la disposition de ses membres, de faciliter l'organisation des futurs congrès et d'établir un lien entre eux.

Le soin d'assurer le fonctionnement de la Fédération a été confié à un comité permanent international, composé de trois délégués par pays, et à un bureau de trois membres pris en Suisse. La Fédération est maintenant constituée. Y ont adhéré : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique, la France, la Hongrie. Les adhésions de la Suède et Norvège et de la Hollande arriveront prochainement.

Le bureau de la Fédération a été constitué comme suit : M. Fritschi, conseiller national, à Zurich, président. M. Boos-Jegher, secrétaire de l'Union suisse des Arts et Métiers, trésorier, M. Léon Genoud, directeur du Technicum de Fribourg, secrétaire, chargé de l'office international de l'enseignement du dessin et de l'enseignement professionnel.

Fondation Berset-Müller. — Une place pour un nouveau pensionnaire est disponible à l'Asile de Melchenbühl. (*Voir aux annonces*).

Sophie Lüthi, de son vivant institutrice à Langnau, a légué 500 francs à cette institution.

JURA BERNOIS. — **Réunion de la Société cantonale des instituteurs.** — Samedi dernier a eu lieu à Berne, au café Merz, la réunion des délégués de la Société cantonale des instituteurs bernois. L'assemblée a été présidée par M. Anderfuhren, instituteur à Bienne. Plus de soixante délégués étaient présents et tous les districts jurassiens, sauf les Franches-Montagnes, étaient représentés. L'assemblée s'est occupée de la réorganisation des écoles normales de Hindelbank et de Délémont, sur la base de deux rapports présentés par M^{me} Graf, docteur en philosophie, institutrice à Berne, et Schumacher, institutrice à Reconvillier.

Une première question préliminaire, introduite par M. Wyss, inspecteur scolaire à Herzogenbuchsee, a été celle de la fusion des deux écoles normales de filles en un seul établissement cantonal qu'on placerait à Bienne, à la limite des deux langues. L'école normale unique rêvée dans la Haute-Argovie n'aurait qu'un seul directeur, mais serait divisée en deux sections. Plusieurs leçons pourraient être communes. Les élèves auraient l'occasion de se perfectionner dans les deux langues nationales. Ce projet rencontre de l'hostilité aussi bien chez les Jurassiens que chez les Bernois de l'ancien canton et c'est à l'unanimité des suffrages exprimés qu'il est repoussé.

Les propositions de M^{me} Graf tendent à transférer l'école normale de Hindelbank à Berne et de la fusionner avec l'école normale de la ville fédérale. Cette proposition est combattue par le délégué de Hindelbank qui s'élève vivement contre quelques exagérations de M^{me} Graf dans sa critique de l'école normale de l'Etat, mais il reste seul de son avis. Les conclusions de M^{me} Graf sont adoptées dans la teneur suivante :

1. L'organisation de l'école normale de l'Etat à Hindelbank ne répond plus aux exigences actuelles.
2. La réorganisation de l'école normale de Hindelbank est à rejeter pour les mêmes motifs que ceux qui ont été invoqués dans le transfert de l'école normale de Hofwil à Berne.
3. L'école normale de l'Etat sera transférée à Berne et un contrat interviendra entre l'Etat et la ville de Berne pour fusionner leurs deux écoles normales.
4. Le Comité de la société est chargé de toutes les démarches nécessaires pour faire aboutir les propositions adoptées. Il adressera, en particulier, au Conseil exécutif une requête destinée au Grand Conseil pour lui exposer les vœux du corps enseignant

Dans la discussion, à laquelle ont pris part entre autres MM. Beetschen, instituteur à Thoune et M. Mürset, député au Grand Conseil, ce dernier a exprimé le vœu que les bâtiments de l'Etat à Hindelbank puissent être conservés pour la tenue des cours d'instruction aux maitresses d'ouvrages, des cours de cuisine, etc.

Les conclusions adoptées en ce qui concerne l'école normale de Delémont sont les suivantes :

1. L'organisation de l'école normale ne répond plus aux exigences actuelles et une réorganisation s'impose.

2. La réorganisation portera :

a) sur l'organisation intérieure de l'établissement en introduisant l'externat combiné avec trois cours annuels;

b) sur le plan d'études qui sera mis au courant des exigences de la vie actuelle;

c) sur la préparation professionnelle des élèves en annexant une quatrième année scolaire à l'école d'application ;

d) sur la construction d'un nouveau bâtiment répondant aux exigences pédagogiques et hygiéniques modernes.

3. Le Comité est chargé de toutes les démarches nécessaires en vue de faire aboutir ce projet.

La question de l'externat a fait l'objet d'une discussion. Nous proposions de conserver l'internat, aussi longtemps que celui-ci serait en vigueur à Hofwil et à Porrentruy, mais nous avons été seul de notre avis. C'était là une décision des instituteurs du district de Delémont. Nous avions aussi émis certains scrupules des parents qui préfèrent mettre leurs filles dans un internat plutôt que de les placer dans des familles, mais MM. Möckli, de Neuveville, Baumgartner, de Bienne, Amweg, de Porrentruy, ne partagent pas notre manière de voir.

Dans la révision du plan d'études des écoles normales, Mlle Schumacher aurait voulu réduire le temps consacré aux sciences pour en faire profiter les branches littéraires. Son point de vue a été combattu par M. Möckli, qui demandait l'introduction de l'économie domestique dans le programme. C'est la rédaction générale proposée par M. Beetschen, de Thoune, et que nous avons donnée ci-dessus, qui a eu la majorité.

La proposition, que nous avons introduite, de construire un nouveau bâtiment à l'école normale de Delémont, a été combattue par MM. Möckli et Baumgartner. Grâce à l'intervention de M. Heimann, professeur au gymnase de Bienne, elle a été adoptée, ainsi que la troisième conclusion proposée par M. Möckli.

H. GOBAT.

*** **Augmentation des traitements par années de service.** — Conclusions du rapport présenté par E. Joseph Parrat, instituteur à Delémont au synode de Develier. — La section des instituteurs bernois du district de Delémont, réunie en assemblée synodale à Develier, le 8 octobre 1904, considérant :

1^o Que les traitements des membres du corps enseignant du Jura-nord sensiblement inférieurs aux appointements des fonctionnaires fédéraux et aux salaires de la plupart des artisans, ne sont plus en rapport avec les exigences de la vie moderne ;

2^o Que la majorité des instituteurs vit dans une situation par trop voisine de la gêne ;

3^o Que, conséquemment, il leur est impossible de travailler à leur perfectionnement professionnel ;

5^o Que les avantages pédagogiques obtenus dans les localités où il y a des augmentations de traitement par années de service sont appréciables ;

5^o Que l'institution des subventions d'âge adoucirait jusqu'à un certain point la situation précaire de maints instituteurs et augmenterait par le fait même leur prestige, émet les vœux suivants :

I. Le Comité central du Lehrerverein bernois est instamment prié d'encourager

toutes les sections du canton à travailler énergiquement à la réalisation immédiate de l'œuvre des augmentations de traitement par années de service.

II. Les moyens suivants sont jugés assez fructueux pour arriver au but :

a) Développer l'emploi judicieux des subventions fédérales ;

b) Faire ressortir, dans la presse, les avantages obtenus là où il y a des subventions d'âge ;

c) Intervention active de la société cantonale et de Messieurs les inspecteurs auprès des commissions scolaires et des conseils municipaux ;

d) Propagande prudente dans les sociétés dont l'instituteur est membre.

III. L'augmentation des traitements communaux des maîtres par années de service doit être considérée comme provisoire, car le vrai moyen radical de sortir de notre dépression pécuniaire est le système de payement total par l'Etat.

Aussi le Comité central est-il prié de proposer aux sections du canton l'étude de la question suivante :

Payement intégral des instituteurs par l'Etat.

Communiqué par M. Nussbaumer, maître secondaire,

Delémont.

Jos. PARRAT.

VAUD.—Quelques élèves de l'Ecole normale ont donné, le dimanche 16 octobre, dans le temple de Crissier, enguirlandé pour la circonstance, un concert vocal et instrumental qui a fait grand plaisir. Ces messieurs ne sont pas encore d'impeccables artistes : ils ont eu parfois quelques défaillances ; certaines reprises manquaient d'ensemble et dans l'exécution des morceaux pour orchestre, quelques archets avaient la « frousse », le « trac » inévitable et bête qui empoigne celui qui, pour la première fois, se produit en public. Les morceaux de chant auraient gagné à être exécutés par une masse chorale plus nombreuse : douze chanteurs pour exprimer la douce mélancolie de « Pâle étoile du soir » de A. Samuel ou la fraîche poésie de « Aubade » de Weckerlin, vraiment c'est trop peu, et voilà pourquoi ces deux compositions n'ont pas eu le 16 octobre le succès habituel. « Les Adieux » de Doret et « A l'aube du jour » de Plumhof étaient meilleurs. Bonne direction qui s'améliorera encore par la suite.

Les morceaux pour orchestre ont beaucoup plu ; ces jeunes débutants ont rendu avec expression la « Marche funèbre » de Chopin, avec prestesse le « Menuet de la Symphonie » en do de Haydn. On a aimé également les morceaux pour piano seul de Mendelssohn et de Schubert, ceux pour violon solo avec accompagnement de piano de Bach, de Becker et particulièrement l' « Introduction de la Sonate » en solo de Hændel et l' « Adagio » de Tartini.

D'une façon générale, ce concert fut bon et fait honneur aux musiciens qui l'ont donné. On n'arrive pas d'un seul coup à la perfection, il faut pourtant un « petit » essai. L'essai est accompli ; il fait bien augurer de l'avenir musical de quelques-uns des violonistes et du pianiste. Mais pourquoi diable les solistes ont-ils, dans leurs productions spéciales, tourné constamment le dos au public ! Voyons, Messieurs, de grâce, laissez une autre fois apercevoir un peu votre visage et masquez plutôt votre dos..., qui est de taille à supporter ces quelques petites critiques ! Nous vous taquinons un brin : ça ne fait pas de mal, persuadé surtout que vous mettrez à profit cette bienveillante remarque !

Les minutes heureuses que vous nous avez procurées, nous ne les oublierons point. Nous vous prions, ainsi que M. le pasteur Baumann l'a fait lorsqu'à l'issue du concert il vous remerciait au nom de la population de Crissier, de la délicatesse avec laquelle vous consaciez une partie de la recette au fonds de restauration du temple, nous vous prions de ne pas vous en tenir à ce premier pas, mais à continuer au contraire votre marche en avant. Votre louable effort trouvera toujours une digne récompense.

G. A.

*** M. F. Guex, rédacteur de l'*Educateur*, donnera un cours public sur *l'Histoire des doctrines de l'éducation*, tous les mardis, de 5 à 6 heures, à partir du

8 novembre prochain, dans l'Aula des Ecoles normales, au Bugnon. Voici le sommaire des conférences :

I. Coup d'œil sur l'éducation chez les peuples de l'Orient, les Grecs et les Romains.

II. L'éducation chrétienne avant la Réformation.

III. La Réformation et l'école protestante. La réaction catholique et les congrégations enseignantes.

IV. La Renaissance; le mouvement philosophique et l'école populaire au XVII^e siècle.

V. L'éducation au XVIII^e siècle : Rousseau et ses disciples.

VI. L'éducation au XIX^e siècle : Pestalozzi, le père Girard. L'école herbarienne et la doctrine de l'enseignement éducatif. L'école populaire allemande au XIX^e siècle. Fröbel et les jardins d'enfants.

VII. Mouvement des idées pédagogiques au XIX^e siècle : en France, en Angleterre, en Amérique, en Russie, en Suède, etc.

VIII. Développements récents de la science de l'éducation. La pédagogie des anormaux. Les principaux courants scolaires actuels.

IX. Développement de l'école suisse : avant la Réformation et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

X. Progrès de l'école populaire au XIX^e siècle, sous la République helvétique, l'Acte de Médiation et la Restauration. L'école moderne.

** Gymnastique. — M. Chaudet, instituteur à Panex, vient d'obtenir, ensuite d'exams passés à Neuchâtel, avec les félicitations du jury, le diplôme de maître fédéral de gymnastique.

Nos félicitations à notre collaborateur.

** Sténographie. — L'examen pour l'obtention du diplôme de professeur de sténographie créé par la Fédération sténographique romande (système Duployé) a eu lieu à Lausanne dimanche dernier. Deux candidats se sont présentés pour les épreuves. Un reçoit le diplôme : M. Charles Blanc, instituteur à Lausanne.

TESSIN. — L'anarchisme à l'école. Deux élèves des cours préparatoires pour les examens de recrues ont déclaré aujourd'hui, à l'ouverture de ces cours, qu'ils refusaient de travailler, étant socialistes.

NEUCHATEL. — Le faux certificat scolaire. M. B. S., un jeune étranger d'une vingtaine d'années, vient d'être condamné à 8 jours de prison, 50 francs d'amende et aux frais par le tribunal de Neuchâtel pour avoir présenté au directeur du Gymnase de cette ville un certificat de promotion falsifié, du Gymnase de la Chaux-de-Fonds.

S., qui n'avait pas été promu, avait déchiré son certificat en deux morceaux et avait substitué à la partie inférieure de son bulletin, la partie inférieure du certificat d'un camarade promu.

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE¹

La Société de médecine de Bâle a rédigé des directions pour se préserver de la tuberculose. Elles ont été imprimées par les soins de la Société de la Croix-Rouge d'Aarau et seront distribuées en 33 000 exemplaires aux élèves des écoles publiques. Souhaitons bonne réussite à cette tentative nouvelle de se servir de l'école pour combattre le terrible fléau.

Le canton de Glaris a décidé d'employer plus de la moitié de la subvention fédérale en faveur du corps enseignant et de sa caisse de secours et de retraite.

¹ Nous inaugurons par cette petite chronique un nouveau service de renseignements, qui tiendra régulièrement nos lecteurs au courant de ce qui se passe chez nos Confédérés de langue allemande.
(*La Rédaction.*)

Le canton de Berne manque de maîtres primaires et a de la peine à repourvoir toutes les places au concours. Le seul remède efficace consiste en une augmentation du traitement.

Y.

BIBLIOGRAPHIE

Théodore Gomperz : *Les Penseurs de la grèce*. Ouvrage traduit de la 1^{re} édition allemande par Aug. Reymond, professeur, et précédé d'une préface de M. A. Croiset, de l'Institut.

L'ouvrage de Gomperz, dont M. Reymond, professeur à Morges, vient de traduire le premier volume, ne s'adresse pas seulement à une petite cour de spécialistes. Il intéresse le grand public, soit par le sujet même, soit par la façon dont l'auteur a élaboré sa matière.

La philosophie grecque exerce toujours sur nous un attrait puissant ; nous la vivons encore, nous sommes imprégnés d'elle, par notre culture, par presque toutes les formes de notre civilisation. Elle a moulé notre langage de raisonneurs, et, par là, guidé l'évolution générale de notre développement. Elle nous apprend la liberté de pensée, l'objectivité ; car, fait important, elle n'est pas issue d'une religion, d'une métaphysique mythique et mystique, mais se forme indépendante, dès ses premiers représentants, dès les physiciens de l'Ionie. D'autre part, les écoles qui la représentent ne sont pas si nombreuses ni si ignorantes les unes des autres que l'unité soit compromise ; au contraire, les efforts convergent, la démonstration et la réfutation se résolvent en un progrès ; la continuité de la marche à la conquête de la connaissance se laisse facilement montrer ; les étapes sont marquées avec exactitude, l'élargissement de la pensée se fait régulier. La philosophie grecque a posé, dans sa rapide progression, les jalons dont se guidèrent les mouvements subséquents de la réflexion touchant l'homme et le monde. Mais elle n'a pas fourni seulement le fondement de la métaphysique moderne ; elle a commencé le grand travail des sciences positives : « Nous pouvons nous glorifier aujourd'hui, dit M. Gomperz, de la souveraineté que nous exerçons sur la nature grâce à la connaissance que nous avons acquise de ses lois... Ces triomphes éclatants, à qui les devons-nous si ce n'est aux créateurs de la science grecque ? Les liens qui, à cet égard, unissent les temps modernes aux temps antiques ne se dérobent point aux regards ; ils apparaîtront, dans le cours de cette exposition, avec toute la netteté désirable ».

C'est en effet le mérite de M. Gomperz d'avoir composé un ouvrage à la fois solidement documenté et facilement lisible, abordable par tous. Les discussions concernant l'interprétation philologique sont renvoyées dans des notes au dessous du texte. Celui-ci n'expose que le résultat des recherches, dans un style alerte et piquant, qui s'ingénie à retenir l'attention du lecteur en réveillant son intérêt pour des questions débattues plusieurs siècles avant notre ère. Les penseurs sont replacés dans leur milieu, ils recouvrent leurs caractères respectifs, ils revivent. On assiste à la formation de leurs systèmes, on s'explique leurs erreurs et leurs imperfections, on partage leurs peines et leurs triomphes. L'auteur ne manque pas de noter toutes les idées qui se retrouvent dans la philosophie ou la science actuelles. Il illustre ses explications en comparant, d'une manière parfois audacieuse, penseurs anciens et penseurs modernes. Si bien que le lecteur suit avec un intérêt toujours grandissant les vicissitudes de la lutte que se livrent les idées, et assiste ému aux péripéties du drame de la pensée antique.

A. FREYMOND.

Erratum : Page 648, septième ligne (Nouveaux moyens d'enseignement) lire 18 francs au lieu de 60 francs.

PARTIE PRATIQUE

La proposition dans la théorie de l'analyse.

La théorie usuelle nous enseigne que *la proposition est l'expression d'un jugement*. En tenant compte de la définition du *jugement* (v. *Educateur* n° 43), la proposition sera donc *l'expression de l'acte de l'esprit par lequel on décide qu'il y a convenance ou disconvenance entre deux idées*. — Comme notion à saisir et à retenir, cela n'est déjà pas facile, mais il est encore bien plus difficile d'en faire une application utile dans l'analyse ; en essayant avec les trois autres définitions du *jugement*, on ne fera pas plus clairement comprendre ce que c'est qu'une proposition. Et si l'on veut faire sentir le peu de valeur théorique et pratique de ces notions diffuses, il n'y a qu'à les comparer avec l'impression nette et simple que fait sur nous la proposition quand nous entendons dire : *Ce crayon est dur*. — *Prête-moi ta plume*. — *As-tu du papier* ?

Comme on le voit, la notion que la théorie nous donne de la proposition ne fait que compliquer la pensée énoncée, au lieu d'en faire connaître les parties essentielles. Au surplus, nous ne contestons pas que si l'on se met à fouiller en tous sens une de ces phrases, lorsqu'elle est à l'état inerte sur le papier, on ne puisse y découvrir une certaine complexion d'idées et d'éléments accessoires, mais, en pratique, au moment de la parole ou de la lecture, ces idées accessoires restent latentes, elles ne fonctionnent pas, elles ne font pas partie du discours et l'analyse n'en doit pas embarrasser sa voie.

Des défauts qui viennent d'être mentionnés il résulte que la définition consacrée par les grammairiens se trouve impropre au rôle utile de la définition, qui est de caractériser nettement son objet pour le classer et le faire distinguer de tout autre. Elle ne peut servir ni à faire reconnaître toujours une proposition, ni à la délimiter dans la phrase. Bien pis, il arrive parfois qu'après avoir tout de suite reconnu, par le sens des mots, que l'on a affaire à une proposition, on ne la retrouve plus, elle échappe à toute prise dès qu'on peut la contrôler au moyen de la définition.

Et pourtant les grammairiens modernes ont fait tout leur possible pour rendre applicable et justifier la formule qui fait de la proposition *l'expression d'un jugement*. Ainsi quand on s'est aperçu qu'elle laissait en dehors de sa teneur les propositions interrogatives, optatives et d'autres qui, sans exprimer un jugement, ne sont pas moins des propositions, ils ont tourné l'obstacle en décidant : *Qu'il faut entendre par jugement, en grammaire, toutes sortes de pensées, même celles qui ont un sens interrogatif, impératif, etc.* Les apparences étaient ainsi sauvees, à peu près comme si, pour éviter le risque d'appliquer à faux le nom de *fleuve*, on convenait de lui faire signifier toute espèce d'eau courante ou stagnante. Seulement la chose arrangée d'un côté se dérangeait de l'autre : il n'était plus possible dès lors de distinguer une proposition de ce qui n'en était pas une. Il fallait parer à ce contre-coup. Alors un grammairien — nous ne savons lequel — introduisit un nouveau correctif, plus juste cette fois et plus pratique : c'était de compter autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel. Malgré ses avantages, ce procédé ne paraît pas avoir été généralement admis, probablement parce qu'il exclut ce qu'on a appelé des *propositions-participes* et des *propositions infinitives* et qu'il ne s'applique pas là où il y a des *sous-entendus*.

Les *sous-entendus* ! voilà encore une cause de confusion et d'embarras. Avec les *sous-entendus*, en analyse, on parvient à tout ce que l'on veut, sauf à se mettre d'accord ; on découvre autant de propositions que l'on en peut supposer, car dans la théorie actuelle, il n'y a rien qui permette de limiter les cas de termes *sous-entendus*. De là vient que pour des types de phrases, comme celles de la série qui suit, on n'a pu encore s'entendre, quant au nombre des proposi-

tions, que sur les deux premiers : « Il prétend qu'il a donné un bon conseil » — « Notre ami, qui était seul, s'ennuya. » — « Il prétend avoir donné un bon conseil. » — « Notre ami étant resté seul, s'ennuya. » — « Notre ami, resté seul, s'ennuya. » — « ... Tout seul, il s'ennuya. » — « ... Ennuyé, il partit. »

Les embarras de cette espèce sont causés autant par le défaut de méthode que par la défectuosité des définitions. Après avoir, avec raison, pris pour point de départ la pensée et le jugement, on fonde la proposition tantôt sur la *forme matérielle* de l'expression, tantôt sur la *pensée* qu'on rattache à cette forme : tantôt il y a une proposition parce qu'il y a un *sujet*, un *verbe* et un *attribut* et tantôt il y a une proposition aussi en l'absence de l'un de ces termes, ou de tous les trois (déclarés pourtant *essentiels*) parce que, même sans eux, la phrase peut encore impliquer ou évoquer *un jugement*.

Il faut croire que c'est la difficulté, pour les grammairiens, d'appliquer sans contradiction les définitions et les principes formulés qui leur a fait négliger d'en montrer, par des exemples, l'application à des textes un peu variés. Dans les manuels à nous connus les applications se bornent toujours à des phrases faciles, presque toutes au mode affirmatif, et où il n'est d'aucune utilité de recourir à l'analyse pour les bien comprendre ou les bien construire. Les manuels arrêtent ainsi l'emploi de l'analyse au point où elle deviendrait utile et nécessaire en pratique, c'est-à-dire lorsque se présentent les difficultés de construction et qu'il s'agit de comprendre le sens des phrases peu familières, ou de s'exprimer clairement dans les cas où l'on ignore la construction consacrée par l'usage ; car personne ne peut se flatter d'avoir toujours à sa disposition la phrase toute faite qui répond à sa pensée.

L. BARD.

GÉOGRAPHIE

Degré intermédiaire.

Canton de Zoug.

(Nous supposerons que les autres cantons ont été étudiés dans l'ordre qu'ils occupent dans le plan d'études vaudois, degré intermédiaire, 2^e année.)

INTRODUCTION. — Quels cantons touchent à celui d'Argovie ? — Lesquels y touchent sur une grande étendue ?... sur une petite ? Quel est celui qui y touche sur la plus petite étendue ? C'est Zoug.

BUT. — C'est de Zoug que nous allons parler.

EXPOSITION I. — Que devons-nous faire pour apprendre à connaître ce pays ? — Il faudrait y aller. — Dans quelle direction faudrait-il marcher ?

Dans quelle direction faudrait-il aller si nous étions à Bâle ?... à Schaffhouse ?... à Coire ?...

Quelle est donc la position de Zoug par rapport à la Suisse ? — Il est à peu près au centre. — D'ici, par où passerions-nous ? — Quel serait le dernier canton que nous traverserions avant celui de Zoug ? — Lucerne.

Quelle est la première localité que nous trouvons ? — Rothkreutz. — Où est-elle située ? — Au croisement de plusieurs voies ferrées. — Où vont ces diverses lignes ? — Une à Lucerne, une à Zurich, et une de chaque côté du lac de Zoug. — Laquelle de ces lignes allons-nous suivre ? — Celle qui passe au nord du lac de Zoug. — Que rencontrons-nous ? — Cham. — Il y a dans ce grand village une fabrique de lait condensé. — Où y a-t-il des fabriques semblables ? — Vevey, Bercher, Payerne.

Où passe ensuite la voie ferrée ? — Au bord du lac. — Et que rencontrons-nous ? Une rivière. — Laquelle ? — La Lorze. — D'où vient-elle ? — Du lac de Zoug. — Où va-t-elle ? — Elle se jette dans la Reuss. — Dans quel canton ? — Argovie.

Plus loin, la ligne se bifurque, comme à Daillens ou à Apples. Que trouvez-vous ensuite ? — Encore une rivière. — Laquelle ? — De nouveau la Lorze. — Alors, d'où vient-elle ? — Du lac d'Aegeri. — Où va-t-elle ? — Au lac de Zoug. — Y reste-t-elle longtemps ? — Non, elle sort du lac après y être à peine entrée. — Les rivières font-elles ordinairement ainsi ? — Non, elles entrent par un bout du lac et sortent à l'opposé. Exemple : la Thièle, le Rhône, etc. — Donc la Lorze fait exception.

Que voyez-vous ensuite ? — Baar. — Y a-t-il un chemin de fer qui passe à Baar ? — Oui. — De quel canton vient-il ? De Zurich. — Où cette ligne va-t-elle aboutir ? — A Zoug.

(Résumé et compte-rendu.)

Idée principale : *Le nord du canton.*

II. — Suivons le chemin de fer jusqu'à Zoug. Où est cette ville ? — Au bord du lac. — Regardez la gravure 96 dans vos livres. (Manuel Rosier, degré intermédiaire.) — Que voyez-vous ? — Zoug. — Qu'y a-t-il au bord du lac ? — Des quais. — Où en avez-vous vu ? A Morges, à Ouchy, etc. — Qu'arrive-t-il quand les quais ne sont pas solides ? — Ils s'effondrent. — Eh bien, c'est ce qui est arrivé à Zoug en 1887 ; — plusieurs maisons se sont aussi écroulées.

Si l'on pouvait voir l'autre côté de la ville, on remarquerait des tours et des murailles, avec des remparts. Qu'est-ce que cela nous indique ? — Cela veut dire qu'autrefois Zoug était fortifié.

Regardez la gravure. Comment trouvez-vous le pays ? — Il y a des collines derrière la ville. — Et sur ces collines ? — Des champs et des forêts. — Savez-vous à quoi s'occupent les habitants de Zoug ? — Ils travaillent les étoffes et la soie. — Quelle est la population de la ville d'après votre manuel ? — 3300 habitants. — Cela rappelle quelle ville ? — Morges. — Que voyez-vous sur la carte à côté de la ville ? — Le nombre 420. — Qu'est-ce qu'il indique ? — C'est l'altitude de la ville. — Quel endroit connaissez-vous qui ait à peu près cette altitude ? — Yverdon, Morat, Neuchâtel, etc.

Résumé, compte-rendu.

Idée principale : *La ville de Zoug.*

III. — Que voyez-vous encore dans ce canton ? — Le lac d'Aegeri. — Et puis ? — Ober- et Unter-Aegeri. — Que veut dire « ober... » « unter » ? Alors, comment appelleraient-on ces deux villages en français ? — Aegeri dessus et Aegeri dessous. — Quels endroits connaissez-vous qui soient ainsi partagés ? — Ormonts dessus, Ormonts dessous ; Bioux dessus, Bas des Bioux ; Obwald, Nidwald, etc.

Que voyez-vous plus à l'est ? — Une rivière. — Laquelle ? — La Sihl. — Qu'y a-t-il de l'autre côté de la rivière ? — Le canton de Zurich. — Que voyez-vous encore ? — Le Morgarten. — Qu'est-ce que c'est ? — Un passage ? — Savez-vous ce qui s'y est passé ? — Où conduit ce passage ? — Est-ce tout ce que vous voyez ? — Il y a encore le Rossberg. — Qu'est-ce ? — Une montagne. — En 1806, une partie s'est éboulée, et a roulé dans la plaine ; plusieurs personnes y ont trouvé la mort. — Il sépare Zoug de quel canton ? — De Schwyz.

Résumé ; compte rendu.

Idée principale : *Le sud du canton.*

SYSTÉMATISATION. — Nous allons maintenant mettre un peu d'ordre dans ce que nous avons vu.

De quoi voulons-nous d'abord parler ? — *Situation.* — Où Zoug est-il situé ? — Au centre de la Suisse. — Dans quelle partie de la Suisse au point de vue des diverses régions ? — Sur le plateau. — Disons tout cela dans une seule phrase. — Le canton de Zoug est situé sur le plateau, au centre de la Suisse. — Que dirons-nous ensuite ? — Nous indiquerons les *limites*. — Quelles sont-elles ? — Zoug est limité au nord par Zurich, à l'ouest par Argovie et Lucerne, au sud par Schwytz, ainsi qu'à l'est. — Quelle *montagne* avons-nous nommée ? Le Rossberg.

— Quelles sont les *eaux* qui baignent ce canton ? — Ce sont : le lac de Zoug, celui d'Aegeri ; la Lorze, la Sihl et la Reuss. — Indiquez-moi maintenant les *localités* avec ce qu'elles ont de particulier ? — Zoug, au bord du lac du même nom, est de la grandeur de Morges ; il est à une altitude pareille à celle d'Yverdon ; on y voit d'anciens remparts et des tours. En 1887, une partie de la ville s'est effondrée dans le lac. Cham, fabrique de lait condensé, village industriel ainsi que Baar, qui a des filatures importantes. Ober- et Unter-Aegeri sont plutôt agricoles. — Nous parlerons maintenant du *climat*. — Comment doit-il être. — Plutôt doux. — Pourquoi ? — Pas de hautes montagnes. — Le canton est-il abrité contre la bise ? — Non. — Quelle est la partie la plus élevée ? — Le sud-est. — La plus basse ? — Le nord-ouest. — Pourquoi ? — C'est de ce côté que coulent les rivières. — Quelle est donc la pente générale du sol ? — Elle est tournée vers le nord-ouest. — Quelle doit donc être la partie la plus chaude ?... la plus froide ? — Quelle peut être l'altitude du pays ? — 5-600 mètres. — Alors, à quel climat doit ressembler celui du canton de Zoug ? — A celui du plateau vaudois ; il doit même être un peu plus chaud.

Quelles sont les *occupations des habitants* ? Qu'avons-nous trouvé à Baar ?... à Cham ?... à Zoug ?... à Ober- et Unter-Aegeri ? — Le pays s'occupe d'agriculture et d'industrie. — Quelle industrie découle de l'agriculture ? — La condenserie. — Que fait-on aussi avec le lait ? — Du beurre, du fromage. — Quelle industrie avons-nous encore remarquée ? — Des filatures de coton, et l'industrie de la soie.

Que trouve-t-on aussi dans les abords des villages, autour des fermes ? — Des vergers. — Que produisent-ils ? — Des fruits. — Lesquels ? — Pommes, poires, cerises. — Que fait-on des pommes et des poires ? Du cidre ; — et des cerises ? — De l'eau de cerises.

Voyons maintenant la *population*. De quoi dépend-elle ? De la grandeur des pays, de l'industrie, de la partie cultivable. — Y a-t-il beaucoup de terrains incultes ? — Non. — Quelle est la partie qu'on ne peut pas cultiver ? — Le Rossberg et les lacs. — Qu'avons-nous dit du climat ? — Il est favorable. — Y a-t-il de l'industrie ? — Oui. — Le canton sera-t-il donc relativement peuplé ? Oui. — En effet, un si petit pays a 23 000 habitants.

Quelle *langue* parle-t-on là-bas ? Remarquez les noms de localités, de rivières, etc. — On parle allemand.

Quelle peut être la *religion* ? Vous ne le savez pas. Si l'on allait à Zoug, on verrait des croix sur les églises ; on verrait des curés avec de longues robes noires ; qu'est-ce que cela indique ? — Le pays est catholique.

Gouvernement. Qui commande en Angleterre ?... en Italie ?... dans le canton de Vaud ? — Qui commande à Zoug ? Un roi, un empereur, ou des autorités comme les nôtres ? — C'est probablement un gouvernement semblable à celui du canton de Vaud. — En effet. Quelles sont donc les autorités ?

Histoire. Zoug fait partie de quel Etat plus grand que lui ? — De la Suisse. — En a-t-il toujours fait partie ? — Non. — Et nous ? — Non plus. — Quand sommes-nous entrés dans la Confédération ? — En 1803. — Zoug est entré en 1352. — Quels cantons y avait-il déjà auparavant ? — Uri, Schwytz, Unterwald, Lucerne, Zurich. — Quel était le rang d'entrée de Zoug ? — Le sixième. — Quels événements importants sont arrivés dans ce pays ? — La bataille de Morgarten. — Qui se battait là ? — Les Confédérés contre les Autrichiens. — Quand ? — En 1315.

Chacun des mots soulignés devra être écrit au tableau ; il servira à la fois de titre et de sommaire d'un paragraphe ; on demandera un compte rendu oral par un ou plusieurs élèves. Nous ne l'avons pas indiqué chaque fois, pour abréger.

Dans les diverses *comparaisons* que l'on pourra faire entre Zoug et d'autres cantons, au point de vue de la population, de l'étendue, des langues, religions, les tableaux comparatifs donnés par M. Rosier dans le manuel atlas (degré inter-

médiaire), pages 17 et 19, ainsi que les cartes en couleurs pages 157 et 158, seront d'une certaine utilité).

APPLICATIONS. — Croquis du pays. Lecture (Rosier, La Suisse centrale). Composition : A travers le canton de Zoug.

JULES GUIGNARD.

COMPOSITION

Degré supérieur.

Montrez comment l'instruction reçue à l'école vous aidera à réussir dans la carrière que vous vous proposez d'embrasser, et comment cette instruction, si vous travaillez chaque jour à la compléter, peut rendre votre vie plus utile et plus heureuse.

Indications. — I. Comment l'instruction peut aider à réussir dans une carrière quelconque. 1^o Parmi les notions acquises à l'école, beaucoup peuvent trouver leur application directe dans l'exercice d'une profession. Ce sont les connaissances dites *usuelles*, celles, par exemple, qui mettent tous les jours en pratique l'agriculture, l'industrie et le commerce. 2^o Les connaissances *générales* ont aussi leur emploi dans toutes les carrières: Dans quel métier n'est-il pas utile de savoir lire, écrire, calculer ? Sans l'art du dessin, que seraient la plupart des travaux industriels ? D'ailleurs, à la ferme, à l'atelier, au chantier, au magasin, les fonctions lucratives, celles de régisseur, de contremaître, de chef de rayon, etc., sont ordinairement réservées aux employés ou aux ouvriers les plus instruits. Et puis, quelle que soit la profession qu'il exerce, l'homme qui possède une certaine instruction et qui, de jour en jour, la complète, s'attire, en général, l'estime et la confiance de son patron ou de ses chefs. On le cite comme un modèle, pour la conduite aussi bien que pour le travail — celui-là ne fréquente pas les cabarets. On a pour lui des égards particuliers. Il est rare que l'ouvrage lui manque.

II. Comment l'instruction, étendue, complétée, peut rendre la vie plus utile et plus heureuse. 1^o Plus on est instruit, plus on peut rendre de services au prochain, mieux on peut l'aider par ses efforts ou par ses conseils, plus on est capable de diriger l'éducation de ses enfants, etc. 2^o L'instruction rend la vie plus heureuse, quand elle accroît l'estime de soi-même sans conduire à la vanité ou à l'orgueil, quand elle inspire l'amour du beau et du bien, quand elle fait préférer aux plaisirs malsains les exquises jouissances de l'esprit et du cœur, enfin quand elle nous habite peu à peu à trouver notre bonheur dans le bonheur des autres.

(*Manuel général.*)

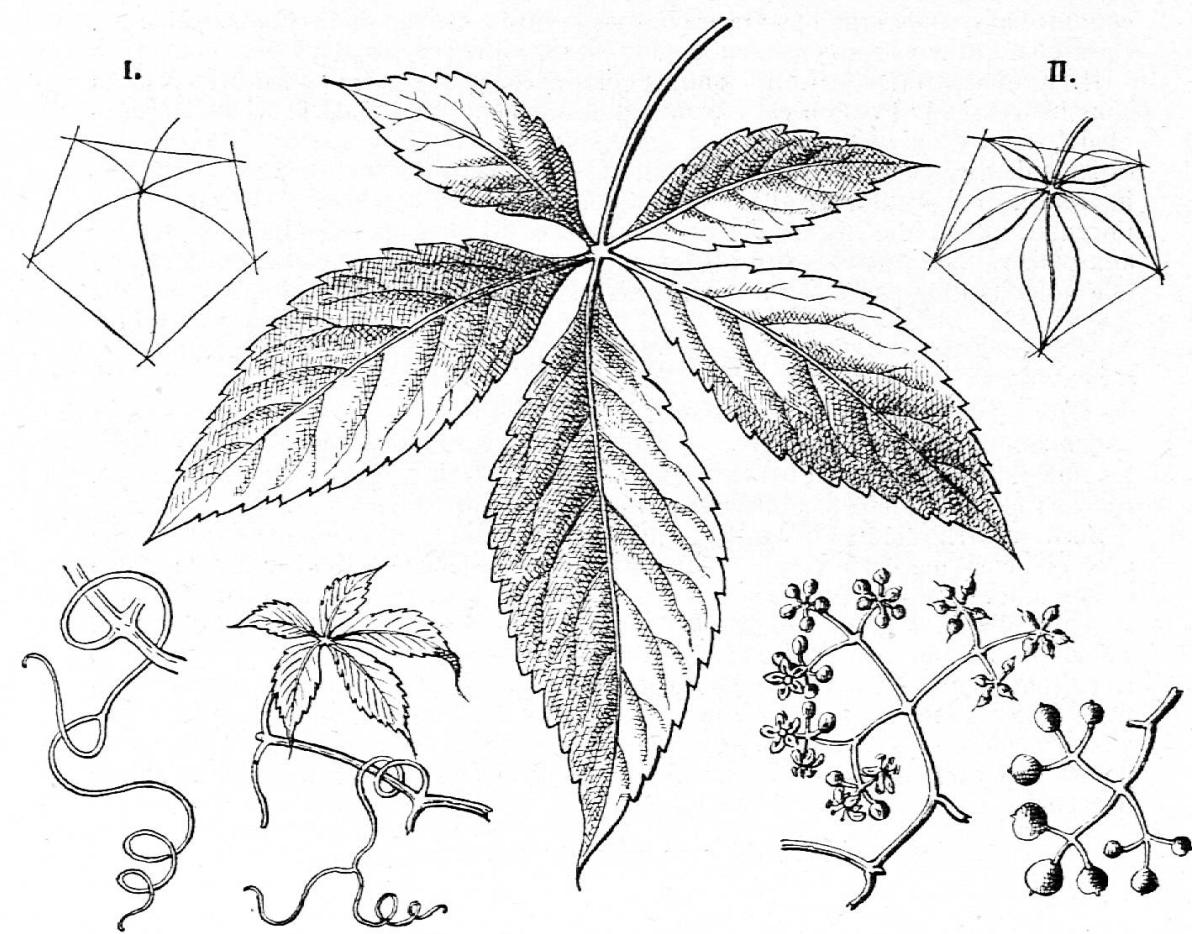
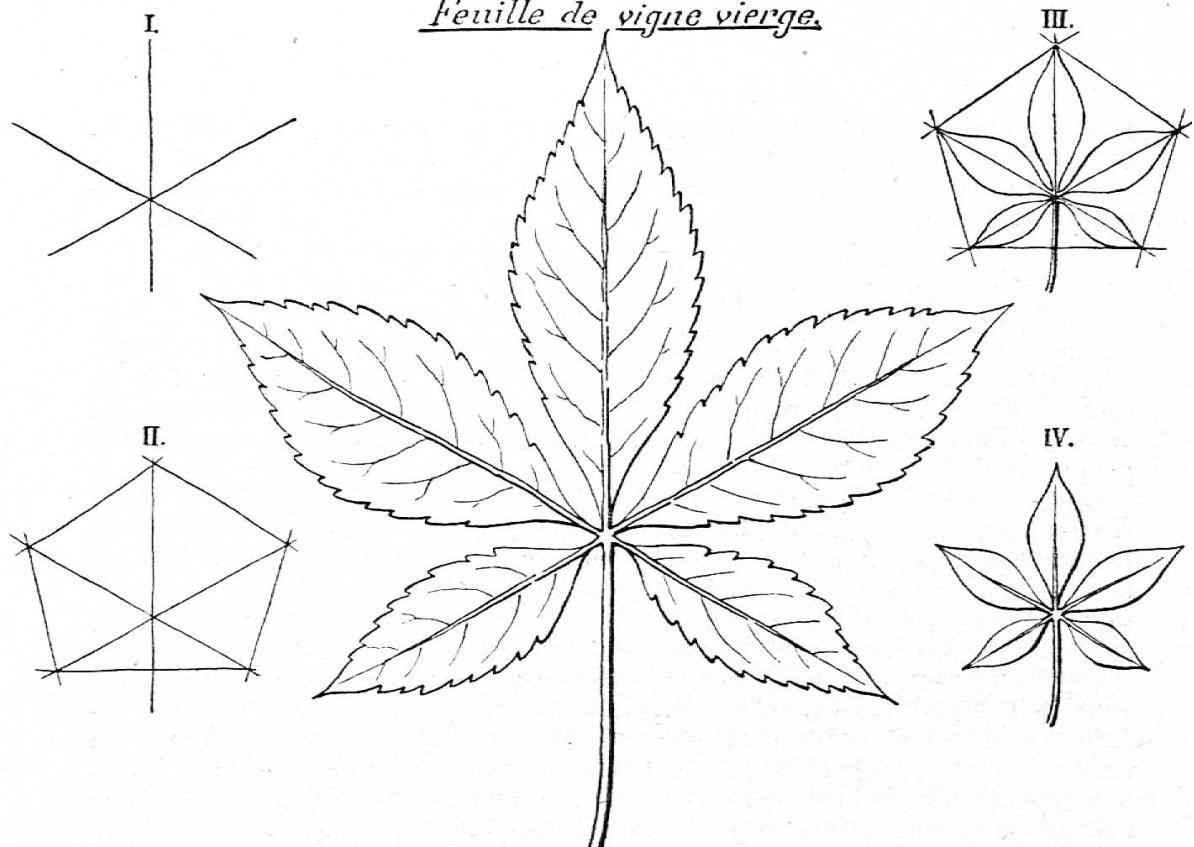
Ce que j'ai fait dimanche dernier.

Degré intermédiaire.

Sommaire : Je devais sortir avec maman. Il a plu toute la journée. J'ai regardé les images, j'ai joué au loto avec papa et mon frère. Je ne me suis pas ennuyé. J'aurais mieux aimé cependant aller avec ma maman voir ma tante.

SUJET TRAITÉ. Maman m'avait promis toute la semaine de m'emmener dimanche avec elle chez ma tante Léonie. Mais la pluie a commencé à tomber dès le matin et elle a duré toute la journée. Les chemins étaient très mauvais, maman a préféré que je reste à la maison et elle est partie toute seule chez ma bonne tante. J'avais le cœur un peu gros en la voyant partir. Mais maman m'a donné un beau livre tout rempli d'images. Je l'ai regardé. Puis j'ai joué au loto avec papa et mon frère Jean. Le temps a passé vite et je n'avais pas eu le temps de m'ennuyer quand maman est revenue. Mais je regrette bien tout de même de ne pas avoir pu accompagner maman chez ma tante que j'aime bien et chez qui je m'amuse beaucoup.

Feuille de vigne vierge.



VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

VUFFLENS-LA-VILLE. — Le poste de pasteur de cette paroisse est au concours.

Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, jusqu'au 8 novembre, à 6 h. du soir.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 25 octobre, le Conseil d'Etat a nommé, pour la fin de la période administrative, M. Louis Goumaz, pasteur, à Thierrens, au poste de directeur des écoles publiques de la ville de Nyon.

Monsieur qui se chargerait de la conversation française pendant les repas

trouverait bonne pension

à prix très réduit. — S'adresser Solitude 11 au 3^e.

H. 3991 L.

Société évangélique d'éducation.

Séance d'automne, le 12 novembre 1904, à 2 $\frac{1}{4}$ h., Pré du Marché, 20, Lausanne.
Questions à l'étude : L'enseignement religieux (Mlle C. Baudat, institutrice, M. Cand, instituteur). L'éducation sociale (M. P. Golay, instituteur).

Les membres du corps enseignant sont cordialement invités.



* Au Vêtement Moderne *

F. KOCHER, Rue Pépinet, 2, LAUSANNE

VÊTEMENTS SOIGNÉS

pour Messieurs et Jeunes Gens, Costumes pour Garçonnets
Vêtements de cérémonie, Complets pour Velocemens et Touristes

Manteaux et Pardessus de toutes saisons

= Pélerines, Flotteurs, Pantalons fantaisie =
VÊTEMENTS SUR MESURE

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

MATERIEL SCOLAIRE

KAISER & C°, BERNE

Collection de Vues suisses

pour l'enseignement de la géographie.

*1^{er} prix à l'Exposition internationale de géographie,
Berne 1891.*

Édité par KAISER & Co, BERNE

Dimension des tableaux-vues 60×80 cm.

exécutés en 18-22, couleurs à l'huile, sur pierre, d'après des
tableaux originaux.

Prix réduits pour écoles :

	La série de 6 tableaux.		
Non montés	Fr. 3.—,	Nº 1-6 ou 7-12	Fr. 15.—
Montés sur carton avec œillets	» 3.80,	» " "	» 19.80
Avec cadre en bois brun ordinaire	» 6.50,	» " "	» 36.—

Série I.

1. Massif de l'Eiger, du Moine et de la Jungfrau.
2. La vallée de Lauterbrunnen et le Staubbach.
3. Lac Léman, Montreux, Château de Chillon et la Dent du Midi.
4. Lac des IV cantons, Rutli, Chappelle de Tell, Uriotstock.
5. Berne et la vallée de l'Aar, les Alpes bernoises.
6. Glacier du Rhône, Route de la Furka.

Série II.

7. Zurich, le lac et les Alpes.
8. Chute du Rhin.
9. Lugano et le San Salvatore.
10. Via Mala.
11. Genève et le Salève.
12. St-Moritz, Engadine.

Avec chaque tableau un texte gratis.

Les 12 textes en allemand ensemble, 1 vol., fr. 1.—.

Les textes en français
n'existent que pour les tableaux 1-6 (par le prof. *Viret*, de Lausanne).

nstitut pour égues

Directrice : M^{le} WENTZ
Villa Verte, Petit-Lancy
GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.



Consultations
tous les jours
de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

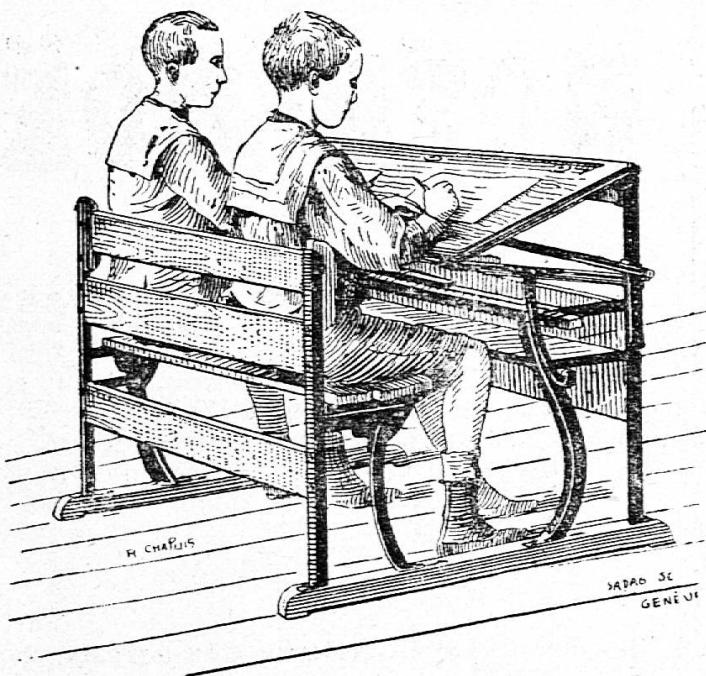
PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé



Grandeur de la tablette: 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entrant aucun déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvenients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

**Pupitre officiel
DU CANTON DE GENÈVE**

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité.
S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

**Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50**

**Même modèle avec chaises
47 fr 50**

Attestations et prospectus à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1893. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. EXP. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



NOËL-NOËL-NOËL

Dernières nouveautés parues :

FAISST, C. L'Etoile des Mages , à 1 voix et piano.	Fr. 1 20
GRUNHOLZER, K. Joie de Noël , à 2 " "	— 50
AIBLINGER, J.-C. Auprès de la crèche — Bei der Krippe Jesu , pour 4 voix mixtes ou 2 voix égales, avec accompagnement d'orgue (harmonium) ou piano, ou de petit orchestre.	
Partition à 2 voix et orgue	1 —
» du chœur à 2 voix	— 25
» » mixte	— 25
Parties d'orchestre, 8 parties	1 50
BISCHOFF, J. Le Cantique des anges , chœur mixte, partition.	1 —
idem, avec accompagnement de quintor à cordes, partition	1 50
chaque partie instrumentale	— 25
— Sonnez, cloches harmonieuses , à 3 voix et piano	
partition et parties	1 60
parties à	— 20
NORTH, C. op. 44 I. Noël. — Paix sur la terre , à 4 voix mixtes	— 50
BISCHOFF, J. Paix sur la terre , pour soprano solo, chœur mixte et piano	
partition	2 —
parties	— 20
BOST, L. op. 49 Il vient ! Noël , chœur mixte	1 —
KLING, H. » Chant de Noël » »	1 50
GRUNHOLZER, K. Noël — Agneau de Dieu , (D. Meylan) chœur d'hommes	— 50
NORTH, C. op. 37 I. Paix sur la terre — Noël , chœur d'hommes	1 —

La Lyre Enfantine

20 *Mélodies pour la famille et l'école — Piano et Chant*

Poésies de L. CHATELAIN — Musique de K. GRUNHOLZER — Prix : fr. 1.50

KLING, H. Chant Nuptial	Duo sopr. et baryton	2 —
— » pour Noces d'Argent	» "	2 —
— » » d'Or	» "	2 —
MEISTER, C. Le Batelier , duo	ténor et baryton ou soprano et alto mezzo soprano et ténor	2 —
		2 —

En vente chez

FETISCH FRÈRES, Editeurs de Musique
LAUSANNE — Succursale à Vevey

→→→ Envoi à l'Examen ←←←

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XL^e ANNEE — N° 46.

LAUSANNE — 12 novembre 1904.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Lavey-Village.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : G. Hintenlang, instituteur, Noirraigüe.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard**, Lucien, prof., Genève.
Bosier, William, prof., Genève.
Grosgeurin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst. Céliney.

Jura Bernois.

MM. **Fromalgeat**, L., inst., Saignelégier.
Duvolin, H., direct., Delémont.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, inspecteur, Porrentruy.
Moekli, inst., Neuveville.
Vacat.

Neuchâtel.

MM. **Brandt**, W., inst., Neuchâtel.
Decreuse, J., inst., Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Amez-Droz, E., inst., Villiers.
Barbier, C.-Ad., inst., Chaux-de-Fonds.
Perrenoud, Ul., dir., Asile des Billodes.

Valais.

MM. **Blanchut**, F., inst., Collonges
Michaud, Alp., inst., Bagnes.

Vaud.

MM. **Cloux**, J., Lausanne.
Jayet, L., Lausanne.
Magnin, J., Lausanne.
Martin, H., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Rochat, P., Yverdon.
Failletaz, C., Arzier-Le Muids.
Briod, E., Lausanne.
Cornamusaz, F., Trey.
Dériaz, J., Baulmes.
Collet, M., Brent.
Visinand, La Rippe.
Perrin, M., Lausanne.
Magnenat, Oron.

Tessin.

M. **Nizzola**, prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschl**, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Quartier-la-Tente**, Ed., président honoraire, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, président, Corcelles s. Neuchâtel.
Rosselet, F., inst., vice-président, Bevaix.

MM. **Hoffmann**, inst., secrétaire, Neuchâtel.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

La Genevoise COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.

Conditions libérales. — Police gratuites.

RENTES VIAGÈRES aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne à Lausanne ; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey ; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges. Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon ; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève.

H985^ox

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Nouveautés de fin d'année :

Au Foyer romand. Etrennes littéraires pour 1905. Publiées sous la direction de M. PHILIPPE GODET. 3 fr. 50

TABLE DES MATIÈRES : Chronique romande, par Philippe Godet. — Lettres inédites de Juste Olivier à Fritz Berthoud, par James Courvoisier. — La Pièce de deux francs, par Eugénie Pradez. — La Dame en gris. Poésie, par René Morax. — Eugène Grasset, par Mme Georges Renard. — La Poésie, par Ed. Tavan. — Croquis de route, par Gaspard Vallette. — Jean-Claude le carrier. Poésie, par Emile Lombard. — Le Trésor. Conte, par René Morax. — Le roman anglais chez nous... et en nous, par Marie Dutoit. — Jeunesse. Poésie, par Henry Spiess. — Tableautins valaisans, par M. le chanoine Gross. — Le droit de vivre, par Noëlle Roger. — Le petit frère des Glaciers. Conte, par G. de Reynold. — Maison de paysan à Seeberg.

— Art poétique. Poésies, par G. de Reynold. — Parlons clair, par Philippe Godet. **Gais propos et propos graves**, par BARNAUD, EUG., pasteur. In-16. 2 fr. **Hors de l'abîme**. Histoire de la vie d'une femme. Traduit de l'anglais. In-16. 2 fr. 50

Les Deux Forces. Roman, par VIRGILE ROSEL. In-16. 3 fr. 50

Littérature et Morale, par HENRI WARNERY. Avec un portrait de l'auteur et une notice biographique et littéraire, par SAMUEL CORNUT. In-16. 4 fr.

Les Causeries françaises, 5^{me} année (1904). Revue de langue et de littérature françaises contemporaines, par AUG. ANDRÉ, lecteur à l'Université de Lausanne. In-16. 3 fr. 50

Calendrier héraudique 1905. 1 fr. 50

Pour paraître prochainement :

ALMANACH HACHETTE pour 1905.

Broché, 1 fr. 50 ; cartonné, 2 fr. ; relié maroquin rouge, souple, tranches dorées, 3 fr.

J. PHILIPPON

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

Même maison rue St-Pierre, 15

Articles Chinois et Japonais

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc.

Spécialité : THÉS O-MI-TO

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr. le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

Chocolats fins, Cacao, Biscuits, Cafés verts et torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres, Vanilles fines, etc., etc.



nstitut pour

Directrice : M^{le} WENTZ

Villa Verte, Petit-Lancy
GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

B ègues

Consultations
tous les jours
de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

ON DEMANDE

au 1^{er} mars 1905, un deuxième maître, connaissant le français et l'allemand, pour l'école élémentaire allemande des chemins de fer à Andrinople, Turquie d'Europe. Appointements de début 1800 fr.

Renseignements sur demandes. Indiquer références.

La Fabrique suisse d'**Appareils de Gymnastique**

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour
la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

P. BAILLOD & CIE

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÉVRERIE

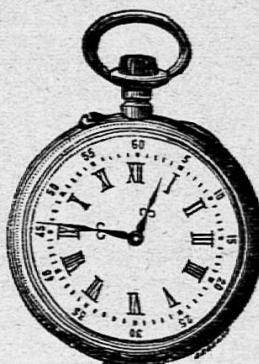


CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.



LAUSANNE

Place Centrale



Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles
Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.
Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.